

La Carte de 1547



Partie sud de la carte montrant le coude de la Meuse et les territoires de Chertal. Au-dessus à gauche, remarquer les vignobles dits « Rimaisin » au 19^e siècle .

Tous les Cherattois qui s'intéressent quelque peu à l'histoire de leur village connaissent cette carte, la plus ancienne connue, mais peut-être pas son histoire.

Lorsque la ville de Dalhem est constituée, lorsque le seigneur, vassal du Duc de Limbourg, y construit un château destiné à protéger militairement la région, le Duc prélève des terres sur d'autres domaines dont il est responsable pour doter ce nouveau territoire.

Il faut se rappeler qu'à l'époque, la terre reste la principale source de revenus pour le seigneur dont les habitants de la seigneurie lui paient une part des cultures. Les « taxes » sont alors calculées comme la « dixième part » (dîme) des récoltes produites sur ces terres. Le seigneur peut ainsi faire vivre sa famille, mais aussi les quelques soldats qui protègent les habitants.

La carte de 1542 n'est pas une production « géographique », mais revendicative destinée à appuyer un important procès instruit par les habitants de Cheratte (dépendant du seigneur de Dalhem et dont on a amputé une partie des terres données pour constituer Dalhem).

L'abbé Ceysens (curé de Dalhem et amateur d'histoire locale) invoque l'importance de ces grands procès dans la connaissance de cette histoire locale, dans son ouvrage « Les Dossiers de Procès comme sources pour l'histoire – Leodium mai-juin 1922) :

« Dans le dossier d'un procès qui se plaidait à Mortier en 1750, on a trouvé le texte d'un des records les plus intéressants, et les plus anciens connus.

A deux reprises, il y eut procès entre le ban de Cheratte et la ville de Dalhem, à partir de terres que ceux de Dalhem prétendaient appartenir à leur franchise, et que ceux de Cheratte considéraient comme usurpées par ceux de Dalhem.



Partie nord de la carte avec au-dessus à gauche le château de Dalhem. Les terres contestées sont colorées en foncé en bas et à droite du château.

Les documents de ces procès, qui auraient pu fournir des renseignements très intéressants sur les relations très anciennes de Cheratte avec Dalhem, sont ou perdus, ou au moins inconnus ; seulement, il en reste un document graphique, qu'on dit de 1547, qui, à côté d'une carte très détaillée du ban de Cheratte, contient une très ancienne, très imparfaite, mais l'unique vue connue de l'ancien château de Dalhem – de Dalhem le comté comme on lit à côté de la vue. Ces renseignements fournis par des bribes ou débris de petits dossiers nous disent quelles sources importantes pour l'histoire, sont les gros dossiers des grandes affaires. »



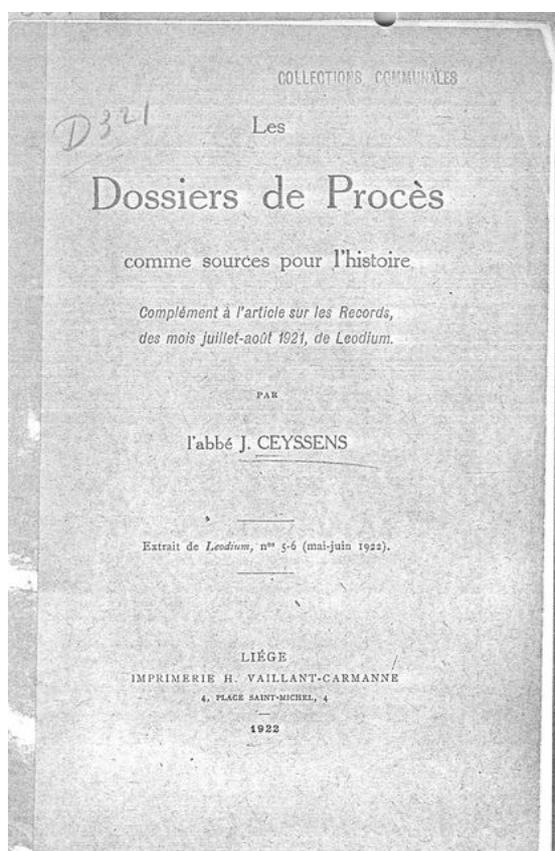
Partie sud supérieure de la carte montrant la voie principale qui traversait les hauteurs de Cheratte et la partie « barchonnaise » tout au-dessus



Partie sud inférieure de la carte montrant la campagne à la limite de Wandre et quelques parcelles de terres enclavées. A remarquer les limites au niveau de la Meuse.



Détail du centre de Cheratte avec l'ancienne église et la rue du Curé



Couverture du livre de Ceysens 1922